

Grille tarifaire Année universitaire 2022/2023 « Etudiants tunisiens » Ecole d'ingénieur

Formation en cours du jour :

Les frais de scolarité pour l'année universitaire 2022/2023 se présentent comme suit :

		TVA 7%	Montant TTC	Modalités de paiement	
Étudiants	Frais de scolarité hors TVA en Dinars			1 ^{ère} tranche à l'inscription	2 ^{ème} tranche avant le 15/01/2023
Inscrits en 2017/2018	6 262	438	6 700	3 500	3 200
Inscrits en 2018/2019	6 542	458	7 000	3 500	3 500
Inscrit en 2019/2020	6 869	481	7 350	3 850	3 500
Inscrit en 2020/2021	6 869	481	7 350	3 850	3 500
Inscrit en 2021/2022	7 196	504	7 700	3 850	3 850
Inscrit en 2022/2023	7 383	517	7 900	3 950	3 950

Réductions:

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants les plus méritants :

- 30 % de réduction pour les élèves ayant une moyenne supérieure à 15/20 et classés premiers de leur classe.
- 15 % de réduction pour les élèves classés premiers de leur classe ayant une moyenne inférieure à 15/20.

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants issus d'une même famille (frères et/ou sœurs) : 30% pour le deuxième enfant et 40% pour le troisième enfant.

Les réductions sont calculées sur les frais de scolarité les plus élevés sur présentation a la direction financière d'une demande jointe des copies des cartes d'identité des deux frères.

Financement:



Possibilité de financement par l'intermédiaire du dispositif d'octroi de prêts régi par la Fondation ESPRIT. (www.esprit-fondation.tn)

Possibilité de financement moyennant un prêt bancaire octroyé en application des termes des conventions conclus avec Banque Zitouna ou l'UBCI.

Annulation d'inscription:

Les frais de scolarité peuvent donner lieu à remboursement.

Des droits d'inscription s'élevant à 500 dinars seront prélevés dans tous les cas.

Aucune demande d'annulation ne sera acceptée après le 30/11/2022.

NB: Toute annulation d'inscription après ces délais soit le 30/11/2022 sera traitée sans remboursement des frais déjà payés.

Formation en cours du soir :

Les frais de scolarité pour l'année universitaire 2022/2023 se présentent comme suit .

ÉTUDIANTS PRIS EN CHARGE PAR UNE ENTREPRISE

Étudiants	Frais de scolarité hors TVA en dinars	TVA 7%	Montant TTC	Modalités de paiement	
				1 ^{ère} tranche à l'inscription	2 ^{ème} tranche avant le 15/01/2023
Inscrits en 2018/2019	6 449	451	6 900	3 500	3 400
Inscrits en 2019/2020	6 729	471	7 200	3 500	3 700
Inscrits en 2020/2021	6 729	471	7 200	3 500	3 700
Inscrits en 2021/2022	6 729	471	7 200	3 500	3 700
Inscrits en 2022/2023	7 009	491	7 500	3 646	3 854



ETUDIANTS EN COURS DU SOIR, NON PRIS EN CHARGE PAR UNE ENTREPRISE

Étudiants	Frais de scolarité hors TVA en dinars	TVA 7%	Montant TTC	Modalités de paiement	
				1 ^{ère} tranche à l'inscription	2 ^{ème} tranche avant le 15/01/2023
Inscrits en 2018/2019	5 900	413	5 900	3 000	2 900
Inscrits en 2019/2020	6 200	434	6 200	3 500	2700
Inscrits en 2020/2021	6 200	434	6 200	3 500	2700
Inscrits en 2021/2022	6 200	434	6 200	3 500	2700
Inscrits en 2022/2023	6 075	425	6 500	3 669	2831

Réductions:

Une réduction de **1000 dinars** est accordée aux étudiants non pris en charge par une entreprise dans le cadre des mécanismes de la ristourne TFP.

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants les plus méritants :

- 30 % de réduction pour les élèves ayant une moyenne supérieure à 15/20 et classés premiers de leur classe.
- 15 % de réduction pour les élèves classés premiers de leur classe ayant une moyenne inférieure à 15/20.

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants issus d'une même famille (frères et/ou sœurs) : 15% pour le deuxième enfant et 45% pour le troisième enfant.

Les réductions sont calculées sur les frais de scolarité les plus élevés.

Financement:

Possibilité de financement moyennant un prêt bancaire octroyé en application des termes des conventions conclus avec Banque Zitouna ou l'UBCI.

Annulation d'inscription :

Les frais de scolarité peuvent donner lieu à remboursement.

Des droits d'inscription s'élevant à 500 dinars seront prélevés dans tous les cas.

Aucune demande d'annulation ne sera acceptée après le 30/11/2022.



NB: Toute annulation d'inscription après ces délais soit le 30/11/2022 sera traitée sans remboursement des frais déjà payés.

Cycles Préparatoires aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs.

Les frais de scolarité pour l'année universitaire 2022/2023 s'élèvent à :

F	Frais de		Montant	Modalités de paiement		
Année d'inscription	scolarité hors TVA en dinars	TVA 7%	toutes taxes comprises	1 ^{ère} tranche à l'inscription	2 ^{ème} tranche avant le 15/01/2023	
2020-2021	8 411	589	9 000	4 800	4 200	
2021-2022	8 411	589	9 000	4 800	4 200	
2022-2023	8 785	615	9 400	5 013	4 387	

Financement:

Possibilité de financement par l'intermédiaire du dispositif d'octroi de Prêts régi par la Fondation ESPRIT

Possibilité de financement moyennant un prêt bancaire octroyé en application des termes des conventions conclus avec Banque Zitouna ou l'UBCI.

Annulation d'inscription :

Les frais de scolarité peuvent donner lieu à remboursement.

Des droits d'inscription s'élevant à 500 dinars seront prélevés dans tous les cas.

Aucune demande d'annulation n'est acceptée après le 30/11/2022.

Aucune demande d'annulation ne sera acceptée après le 30/11/2022.

NB: Toute annulation d'inscription après ces délais soit le 30/11/2022 sera traitée sans remboursement des frais déjà payés.